Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUBENAS - 0702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/08/2026 - 6322 - 2022 B 00722 - 917 443 517 - 2A PNEUS

EURL 2A PNEUS

SARLA au capital de 12 500,00 euros
Siège social : 11 Route DE RUOMS PRENDS TOI GARDE 07110 MONTREAL
RCS n°917443517- RCS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le 28 août 2026, à 10 h 00, le soussigné Mr ALLAHOUM ABDELKADER, associé unique de la société EURL 2A PNEUS dont le siège social est situé à 11 Route DE RUOMS PRENDS TOI GARDE 07110 MONTREAL a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par Mr ABDELKADER ALLAHOUM.

Le Président constate que :

Sont présents :

- Mr ALLAHOUM ABDELKADER, propriétaire de 100,00 parts, représentant 100,00 voix, Gérant de la société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.
Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :
- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31/12/2025.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Fixation de la rémunération de la Gérance
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la

AB

Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2025

L'associé unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 172,95 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du même Code.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 172,95 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 172,95 Euros, l'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 172,95 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des exercices précédents.

Décision N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

- abandon de compte courant d'associé sous condition de retour à meileure fortune.
L'associé unique approuve la convention visée à l'article L223-19 du code de commerce, conclue entre Mr ABDELKADER ALLAHOUM et la société, le 31/12/2025, pour un montant de 15000 Euros, et mentionnée dans le rapport spécial établi à cet effet.

Mr ABDELKADER ALLAHOUM déclare par la présente abandonner pour partie, à effet au 31.12.2025, la créance qu'il détient sur la société 2A PNEUS, soit à concurrence d'une somme de 15 000€, ce qui est expressément accepté par ladite société.
Les parties conviennent expressément que dans le cas où la société 2A PNEUS retrouverait une capacité bénéficiaire, la somme abandonnée par Mr ABDELKADER ALLAHOUM lui sera remboursée par la société.

Limitation de la clause à 10 exercices sociaux.

Décision N° 4 - Ratification de la rémunération de la Gérance

L'associé unique approuve les rémunérations versées au titre de l'exercice et composées comme suit :

- Pour Mr ALLAHOUM ABDELKADER, une rémunération nette et fixe de 12 000,00 Euros.
La société a pris à sa charge, les cotisations sociales obligatoires et facultatives de Mr ALLAHOUM ABDELKADER, liées à la fonction de Gérant.
La société a pris à sa charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de Gérant.

AB

Décision N° 5 - Fixation de la rémunération de la Gérance

L'associé unique décide que la Gérance ne percevra pas de rémunération pour le prochain exercice.
L'associé unique décide que la société prendra à sa charge, les cotisations personnelles obligatoires et facultatives du gérant, liées à la fonction de la Gérance.
L'associé unique décide que la société prendra à sa charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de la Gérance.

Décision N° 6 - Situation du compte courant de l'associé à la date de clôture

L'associé unique constate la situation de son compte courant, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Créditeur de 1 271,00 Euros, pour l'associé unique.

Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

Décision N° 7 - Délégation de pouvoir

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associé unique du 28/08/2026.

Signature de la Gérance :

Mr ALLAHOUM ABDELKADER

CGO
Expertise Comptable et Conseil
BP 215 - Quartier la Temple
07205 AUBENAS CEDEX
Tél. : 04 75 89 83 63

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*08

Désignation de l'entreprise	EURL 2A PNEUS	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	11 Route DE RUOMS PRENDS TOI GARDE 07110 MONTREAL	
SIRET	9 1 7 4 4 3 5 1 7 0 0 0 1 1	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12 Durée de l'exercice précédent * 12	

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	800	016 800	
	Immobilisations corporelles*		028	13 499	030 11 383	2 116
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	14 299	048 12 183	2 116
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060	22 500	062	22 500
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	5 802	070	5 802
		Autres* (3)	072	24	074	24
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	67	086	67
	Total II		096	28 393	098	28 393
	Total général (I + II)		110	42 692	112 12 183	30 509

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	12 500
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	7
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	-2 124
	Résultat de l'exercice	136	173
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	10 556
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	11 579
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 3 576)	172	7 103
	Comptes courants d'associés	173	1 271
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	19 953
	Total général (I + II + III)	180	30 509

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA © ISACOMPTA

② **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : EURL 2A PNEUS — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2025

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	109 476
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	214	
		services *		215	218	16 244
				217		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	500
	Autres produits				230	107
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	126 327
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	64 723
	Variation de stocks (marchandises)*				236	-1 250
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	571
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)			242	31 204
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *	243	776)	244	776
	Rémunérations du personnel*				250	37 594
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant	380	)	252	3 573
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255	)	254	3 555
	Dotations aux dépréciations				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	408
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	141 154
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-14 827
Produits financiers (III)	280			**Charges financières (V)**	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	15 000
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**				310	173

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 : 173 — 314 :

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	361
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987		342	
	France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989			
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	534	354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		
	Déficits antérieurs reportables : * 2 251 dont imputés sur le résultat :			360 : 534
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	0	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA © ISACOMPTA

EURL 2A PNEUS

SARLA au capital de 12 500,00 euros
Siège social : 11 Route DE RUOMS PRENDS TOI GARDE 07110 MONTREAL
RCS n°917443517- RCS

TRIBUNAL DE COMMERCE AUBENAS
10 Rue Georges Couderc
07200 AUBENAS

MONTREAL, le 28/08/2026

REÇU le
28 AOUT 2026
TRIBUNAL DE COMMERCE

Objet : Formalité de dépôt des comptes

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint, pour la formalité de dépôt des comptes de l'exercice comptable de notre société clos au 31/12/2025, un exemplaire :

- des comptes annuels (bilan et compte de résultat).
- de l'extrait du procès-verbal d'assemblée générale.
- un chèque de 44,14 euros en règlement de vos frais et pour lequel nous vous remercions de nous adresser une facture.

Vous souhaitant une bonne réception des présentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, nos salutations distinguées.

Signature de la Gérance

Mr ALLAHOUM ABDELKADER

CGO
Expertise Comptable et Conseil
BP 215 - Quartier la Temple
07205 AUBENAS CEDEX
Tél. : 04 75 89 83 63